

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

OFFRE D'EMPLOI

Pompiers/Pompières
temps partiel
10 postes

Concours 26-35



Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Vous voudriez participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici votre chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que vous pour le poste de : **Pompier/Pompière à temps partiel.**

Vos avantages :



Taux horaire :
À partir de 20,67 \$



Compensation de 10 %
additionnelle et augmentation
de salaire une fois la formation
terminée



Programme d'aide
aux employés

Vos défis :

- Intervenir lors d'appel incendie en luttant contre les incendies par des opérations de sauvetage des personnes et de protection des biens.
- Faire des visites de prévention incendie en appliquant les différents programmes et en contribuant à l'éducation du public.
- Lors des visites résidentielles, porter attention aux endroits représentant un risque d'incendie, en aviser son supérieur, remplir la fiche des visites et la remettre à son lieutenant.
- Utiliser avec soin les équipements, les instruments, les appareils et les véhicules mis à sa disposition, s'assurer de leur bon fonctionnement et rapporter toutes déficiences à son lieutenant.

Votre bagage et vos forces :

En tant que **pompier/pompière à temps partiel**, voici les exigences qui s'appliquent :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) (atout) ou toute autre formation jugée pertinente.
- Être engagé et disponible à suivre une formation d'environ 260 heures sur 2 ans et participer aux pratiques mensuelles (1 par mois).
- Être âgé d'au moins 17 ans.
- Être disponible pour répondre aux appels d'urgence (garde externe et interne) une fois la formation terminée.
- Détenir un permis de conduire classe 4A valide ou s'engager à l'obtenir.
- N'avoir aucun antécédent judiciaire en lien avec l'emploi.
- Avoir votre lieu de résidence sur le territoire de la ville de Baie-Comeau.
- Être dans une bonne forme physique.
- Détenir une formation reconnue de secourisme (atout).
- Détenir une expérience de travail dans un service de sécurité incendie ou toute autre expérience reliée à l'environnement incendie (atout).

À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT!

Faites-nous parvenir votre CV, **vos preuves scolaires ainsi que votre dossier de conduite** à l'adresse suivante : rh@ville.baie-comeau.qc.ca en mentionnant le concours 26-35 **avant le 5 septembre 2026, 17 h.**

www.ville.baie-comeau.qc.ca

*Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel ou par téléphone.
Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.*